# L'ABEILLE.

Journal officiel de l'Etat et de la Ville,
Imprimé par J. Bayon.

NOUVELLE-ORLEANS :
LUNDI MATIN, 11 AVRIL 1836.


POUR PRESIDENT.
## M. VAN BUREN.

POUR VICE PRESIDENT :
## RD. M. JOHNSON.

☞ Les négociants et généralement les citoyens de cette ville sont priés de se souvenir que l'heure de la réunion à la Bourse, rue Royale, est TOUS LES JOURS, depuis 2 heures jusqu'à 2 heures et demie.

La longueur de la séance du Conseil de Ville nous a contraint d'en renvoyer la publication à notre prochain numéro. Pour tenir cependant nos lecteurs au courant du contenu du message du maire, nous leur apprendrons qu'il est de beaucoup moins long que de coutume ; qu'il ne contient que quatre articles, (et nécessairement quatre vétos) 59 lignes et quarante mots finissent en ION; ce qui donnerait à la fin de l'année, à raison d'une séance par semaine et de 50 lignes par message, 2000 mots dont la terminaison serait en ION. A ce compte il y aurait une balance en faveur de l'alderman du 3me. district, qui ne demande que 12 fois par séance, *traduction*.

Quelque décent et bien intentionné que soit un journaliste dans l'exercice de ses fonctions, la malveillance de quelques ennemis est toujours là pour interpréter d'une manière défavorable tout ce qu'il soumet au public dans un but d'intérêt général.

Dans notre numéro de samedi dernier, nous avons eu l'occasion de parler de l'exécution de John Bird, et à ce sujet nous avons relaté ce que l'on avait rapporté; mais en le faisant, il ne nous est pas venu à l'esprit de dire que les restes du supplicié avaient reçu la sépulture. Sur cela grande rumeur parmi les cancaniers. L'intention de l'Abeille, assurainent-ils, a été de jeter le blâme sur le sherif, en donnant à entendre que cet officier avait négligé de remplir un acte que la loi requiert de lui. Nous avouons franchement que nous avons été singulièrement surpris de cette interprétation donnée à notre article éditorial. Quoi donc! était-il nécessaire, pour sauver le sherif de tout soupçon injurieux, de mentionner à la lettre que l'inhumation du cadavre avait eu lieu après la décapitation: et de dire encore d'une [illegible] ce, que ceux qui [illegible] aient manqué de ré[illegible] nous l'eussions fait [illegible], tant notre estime [illegible] Buisson sont grandes, si nous [illegible] penser qu'on nous accuserait plus tard de chercher à nuire à son caractère officiel. Néanmoins, quoique nous fassions ici l'aveu sincère que le reproche qu'on nous fait est moins que fondé, toujours est-il, que pour réparer une légère faute d'omission, nous croyons devoir déclarer ici que la sépulture du cadavre de Bird avait été dûment faite; et ce n'a été que longtemps après qu'exhumation a eu lieu.

Nous avons dit aussi dans le même article que le corps avait été livré à quelques membres de la faculté de médecine. Tel était le rapport qu'on nous avait fait. Nous nous sommes assuré plus tard qu'il était dénué de fondement, aussi nous empressons-nous à relever cette erreur.

Nous terminerons en disant que notre but principal, en rédigeant l'article auquel nous venons de faire allusion, a été de faire savoir aux autorités compétentes que le cadavre de Bird ne se trouvait pas enterré, et qu'il était urgent pour sauver la morale publique de le faire inhumer promptement.

L'acte commis par les deux médecins a été généralement blâmé; non pas parce qu'il est contre l'ordre des choses de se servir d'un cadavre pour enrichir la science médicale de quelques nouvelles observations sur la phrénologie, (à coup sûr, sous ce point de vue, ces deux messieurs ne peuvent que mériter des éloges pour leur dévouement à la cause de l'humanité); mais parce qu'ils auraient dû différer jusqu'à la nuit l'exhumation et la décapitation qu'ils se proposaient de faire, et surtout ne pas oublier d'enterrer de nouveau les re[illegible] sont de plus en plus [illegible] l'arrivée de la gos[illegible]lette général Dekalb, partie de Brazoria le 3 du courant les détails suivans :

Le 23 mars, le colonel Fanning avait expédié un parti de 50 hommes qui furent tous massacrés. Le 24, il expédia de nouveau un autre corps de 150 hommes dans le but de l'engager dans quelques escarmouches. Ces dernires furent cernés par les Mexicains et toute retraite leur devint impossible. C'est alors que le colonel se décida à faire sauter le fort et à brûler la ville. Après avoir exécuté son dessein il essaya d'effectuer son passage à travers le camp ennemi placé dans le voisinage. Il eût tenu plus longtemps dans la forteresse s'il lui était resté des provisions, et si ses forces n'avaient été considérablement diminuées : et les se trouvaient réduites à 300 hommes. Dans sa retraite il fut enveloppé avec son corps d'armée par les troupes des Mexicains et forcé de capituler et de mettre bas les armes. Santa Anna cependant, ne tint pas la promesse qu'il leur fit de leur accorder la vie ; ils furent tous passés au fil de l'épée.

Le détachement des volontaires de la Georgie sous le commandement du major Ward, fut également cerné; tout le monde fut égorgé à l'exception de 2 individus qui parvinrent à se sauver : l'un des 2 était arrivé à Brazoria.

Le 26, le général Houston jugea nécessaire de battre en retraite. Il alla camper à 20 milles en deça de la rivière Colorado. Une aile de l'armée mexicaine était arrivée à la rive opposée.

Les Mexicains s'avançaient sur deux colonnes : la première marchait contre le général Houston, et l'autre se portait vers l'embouchure de la rivière Brazos.

Les Texiens deviennent de plus en plus exaspérés. Les massacres journellement commis, et la situation de leurs propres affaires les ont portés à brûler San Felipe de Austin et à détruire tout le pays qui se trouvait sur leur route, dans leur retraite. Ils ont envoyé à la Nouvelle-Orléans leurs femmes et leurs enfans. Le *De Kalb* et plusieurs autres bâtimens ont été remplis de ces infortunés. Les Texiens sont décidés, si l'occasion l'exige, à brûler Brazoria et le débarcadaire de Bell, à l'approche de l'ennemi ; ils transporteront leurs effets à Galveston. Les goëlettes Columbus et Flash étaient prêtes à mettre à la voile. Pensylvania et le Shenandoale étaient destinés pour la Nouvelle-Orléans; le Santiago se trouvait à l'embouchure de la rivière et le Julius César était moulié en dedans.

(Extrait d'une lettre datée de Peach Point 28 mars.)

M. Sharp vient d'arriver du camp de Houston d'où il est parti dans la soirée du 24: il rapporte qu'il y avait un camp de Mexicains dans la prairie, un peu au dessus de Houston. Il pense qu'il y a eu un engagement, car Houston était décidé à attaquer le camp. Des préparatifs vigoureux se faisaient, lorsque M. Sharp est parti, pour empêcher la retraite des ennemis et à cet effet il a été expédié un corps de 300 hommes qui a dû occuper position de l'autre côté du camp. Quelques prisonniers que l'on a faits déclarent que les forces des Mexicains ne s'élevaient pas au-dessus de 5000 hommes lorsqu'ils sont partis de Bejar Houston n'avait avec lui que 2000 hommes ; mais ses troupes augmentaient de jour en jour. On n'a rien appris de positif sur le sort de Fanning. On dit cependant qu'il effectue sa retraite. La garnison de San Patricio forte de 95 hommes avait eu un engagement avec un corps de 1200 hommes et de troupes ennemies elle lui avait tué 150 hommes et blessé un nombre encore plus considérable de soldats. Elle avait ensuite effectué sa retraite sans perte aucune.

Je suis &c. J. F. FERRY.

CANNY, 28 mars 1836.

*Au comité de Brazoria.*

Je viens d'arriver de Cox's point où j'ai laissé à peu près trente hommes armés et vingt-cinq autres sans armes. Je leur ai confié la garde des magasins publics de cet endroit. Ayant eu lieu de craindre que ce point ne fut abandonné en raison de la terreur générale, et qu'il serait facile de le protéger dans le cas où le colonel Wharton s'y porterait avec ses forces, je me dirigeai vers l'Est afin de rallier toutes les forces disponibles, mais je trouvai nos camarades traversant le Colorado et protégeant la retraite de leurs femmes et de leurs enfans éplorés. Ce matin le capitaine Sharp apporte des nouvelles de l'avant garde de l'armée de Fannin. Cette division de ses forces a pu s'échapper mais Fannin attaqué de tous côtés dans une prairie à 6 milles est de Goliad se battait en désespéré. Je crains que Fannin et ses braves n'aient été massacrés. On dit que tous les Américains de Guadalupe ont été massacrés par les Mexicains qui habitent les bords de cette rivière. Telle est notre situation ; nous parions tous demain et à moins que vous n'envoyiez des troupes immédiatement pour couvrir notre retraite tout est perdu. Je recommanderai de détenir tout bâtiment disponible afin d'embarquer les malheureuses familles. Les femmes en se ralliant chasseront facilement l'ennemi au delà de nos frontières.

J'ai l'honneur d'être respectueusement,
Votre dévoué,
BENJ J. WHITE.

AUX HABITANS DU TEXAS.

Des nouvelles alarmantes concernant notre division du Sud, nous ont été apportées par un lieutenant et 20 hommes formant l'avant-garde des troupes de Fannin. Pendant que ce brave se retirait du fort Defiance, il a été attaqué dans la grande prairie par deux mille cavaliers Mexicains. Nos ennemis se dirigent sur le Colorado. Nous avons besoin de secours et cela sans délai. Je n'ai pas le tems de vous dire autre chose.

FS WELLS

*Nouvelles commerciales d'Angleterre de deux jours plus récentes.*

Par le Michigan, parti de Liverpool le 20 février nous avons obtenu un prix-courant du 19, donnant les ventes de la semaine jusqu'à cette date inclusivement. Le manque d'espace nous empêche de les publier en français, nos lecteurs les trouveront dans la partie anglaise de ce journal.

Une lettre du 20 annonce que le marché au coton avait été très ferme dans la matinée. D'après cela il est assez à présumer que les transactions de la journée ont dû être considérables.

Les feuilles de Liverpool du 19, contiennent des dates de Londres du 17. Rien de plus nouveau en fait de politique. Les séances du parlement continuent à attirer la foule. OuConnell paraît être la Dieu du peuple: son entrée à la Chambre des Communes est toujours saluée par de vifs applaudissemens. Le noble membre travaille, il faut le dire ici, à conserver, sinon augmenter la popularité qu'il s'est acquise. La discussion relative aux élections de Carlow a fourni un champ vaste à son éloquence ; et d'après la tournure que prennent les débats, il paraît presque certain que le champ de bataille lui restera. O'Connell est accusé par une pétition d'un nommé M. Vigors d'avoir, pour une certaine somme d'argent qui lui aurait été payée, assuré l'élection de M. Raphaël.

L'honorable membre répond à cette charge, que le membre qui la soutenait lui rappelait certain jury qui, lorsque l'homme accusé d'un meurtre était parvenu à se justifier en produisant pour témoin celui-là même qu'on disait avoir été tué, persistait encore à trouver l'accusé coupable parce qu'il s'était permis de médire d'un cheval gris appartenant au foreman de ce corps. M. O'Connell après avoir fait voir le ridicule de la charge portée contre lui démontre que le motif de la conduite des membres ministériels ne repose pas sur l'argent qui peut avoir été dépensé pour cette élection, mais bien parce que lui, O'Connell a réussi à renverser le torysme, de manière à l'empêcher de se relever jamais. L'honorable membre après avoir prouvé victorieusement le ridicule de l'accusation, termine en disant qu'il espérait que justice lui serait rendue et par la Chambre des communes et par le peuple entier de l'Angleterre.

Un bill a été présenté par l'avocat-général, demandant une réforme dans les corporations municipales de l'Irlande. La première lecture en fut faite dans la séance du 15 et les débats devaient commencer à la seconde lecture.

Dans la séance du 17 la Chambre a pris connaissance d'une pétition des habitans de Cork demandant l'abolition des dîmes et la paie des ministres du culte.

M. Crawford comme protestant dit que son devoir était de supporter la pétition, en tant qu'elle ne s'appliquerait toutefois qu'aux Catholiques Romains.

Un autre bill, dans cette même séance, a subi sa seconde lecture. Il a pour but d'accorder aux conseils des prisonniers pour crime de félonie, le droit d'adresser le juri, ainsi qu'il est fait en matière civile.

Par l'arrivée hier au matin du paquebot à vapeur David Brown venant de la Havane, nous avons reçu nos lisses des journaux de cette ville jusqu'au 4 mars inclusivement. Il nous a été cependant impossible d'obtenir ces journaux attendu que la poste est d'ordinaire fermée le dimanche, pendant la plus grande partie de la journée.

Nous remarquons dans le *Correo Atlantico* de ce jour le parallèle suivant entre l'Espagne et le Mexique, qui nous paraît de la plus grande justesse.

" La reine d'Espagne a approuvé le projet de loi présenté par les ministres, pour la formation d'une garde nationale. Les Mexicains qui ont secoué le joug de la barbare Espagne, depuis 15 années, ont détruit leurs milices civiques. La barbare Espagne, sous le pouvoir de cette femme *étrangère* marche à grands pas vers la civilisation; tandis que l'*illustre* Mexique, sous l'administration d'un homme *né sur le sol de la patrie* rétrograde vers le siècle de Philippe II.

Le Correo aurait, peut-être, pu ajouter pour terminer son parallèle: L'Espagne fait partie du continent de la monarchie despotique; — le Mexique est limitrophe à la terre classique de la liberté.

## SENAT DES ETATS-UNIS.

Le bill relatif aux réclamations de terres publiques a été adopté avec un amendement introduit par M. Porter, de la Louisiane, pour que les titres réclamés par les individus suivans fussent rejetés, savoir:

| | | |
|---|---|---|
| Manuel Lisa, | | *Arpens.* 6,000 |
| F. Coonts and Hemstead, | | 450 |
| Matthew Sanicer, | | 1,200 |
| Charles Tarpen, | | 1,600 |
| Enfans de Joseph M. Pepin, | | 5,600 |
| Louis Lorimond, | | 20,000 |
| Bartholomew Cousin, | | 10,000 |
| Manuel Gonsales Mori, | | 800 |
| Seneca Rollins, | | 400 |
| William Long, | | 400 |
| James Journey, | | 400 |
| Joachin Lica, | | 6,400 |
| Francois Lacomb. | | 400 |
| Israel Dodge, | | 7,056 |
| Andrew Chevallier, | | 400 |
| Jo seph Silvani, | | 250 |
| John P. Carbanis, | | 2,000 |
| William Hartley, | | 650 |
| William Morrison, | | 750 |
| Solomon Bellew, | | 350 |
| Pascal Ditobenendi, | | 7,956 |
| Baptiste Annore, | | 210 |
| Alex. Maurice, | | 400 |
| Jean Baptiste Valle, | | 20,000 |

Nous lisons dans le Mercury de Liverpool, du 19 février le paragraphe suivant :

*Traversée extraordinaire.*— Le navire paquebot Sheffield, capitaintaine Allain, parti de New-York le 26 janvier est arrivé à Liverpool le 11 du courant. Sa traversée a donc été de port à port, de 16 jours. Le capitaine Allain a apporté une grande quantité de gibier, consistant en daims, oies, viande de chasse, écureuils, perdrix et tortues de pinière dont il a fait présent à son honneur le Maire. Ce magistrat trouvera ainsi l'occasion de bien régaler ses amis en leur offrant quelques plats choisis de gibier des Etats-Unis. Si les paquebots continuent à faire de ces courtes traversées, nous de vons nous attendre à recevoir de New-York pour notre consommation domestique, un grand assortiment de viande fraîche.

*Nouvelles machines pour le nettoiement des rues.*

Nous voyons dans les gazettes de Londres, des dates les plus récentes, qu'un ingénieur de Lyon vient d'inventer une machine qu'il appelle *Balayeuse*, à l'aide de laquelle, et par l'emploi d'un seul cheval, toute la boue qui peut se trouver dans les rues, sur les places et sur les grands-chemins est recueillie et jetée dans une charette, avec une régularité extraordinaire. Cette machine donne cent coups de rateau sur une surface de six yardes carrées et peut faire à elle seule l'ouvrage de deux cents travailleurs.

Cette découverte a été vivement approuvée en Angleterre. Dans plusieurs des villes les plus considérables de ce pays, telles que Londres et Liverpool, des mesures ont été prises pour examiner les mérites de cette machine et pour l'appliquer immédiatement en cas qu'elle promette un succès certain.

Il est peut-être bon de remarquer ici, pour l'honneur des Américains, que ceux-ci ne sont jamais de l'arrière sur les peuples les plus éclairés de l'Europe, lorsqu'il s'agit de découvertes utiles. Une machine dans le genre de celle que nous venons de désigner a été dernièrement inventée à Boston. Elle offrira, nous dit-on, de grands avantages, pour le nettoiement des rues.

D'après ce que nous venons de dire, nous avons lieu d'espérer que les autorités compétentes de la Nouvelle-Orléans, le Conseil de ville, par exemple, feront d'amples enquêtes à ce sujet. Notre ville plus que toute autre peut-être a besoin d'un pareil système d'améliorations.

## PORTUGAL.

Lisbonne, 3 février.—La commission chargée d'examiner la proposition faite par le député Barjona (le 26 janvier) a conclu à ce que l'époux de la reine ni aucun autre étranger ne puisse être appelé au commandement de l'armée.

Voici l'ordre que le gouvernement vient d'adresser au patriarche de Lisbonne, ainsi qu'à tous les évêques du royaume pour le carême prochain

" Eminentissime et révérendissime senor, S. M. la reine, désirant subvenir aux besoins urgens de ses sujets, ordonne de faire savoir à V. Em. qu'elle attend de ses lumières et de ses vertus toute la participation possible pour atteindre ce but salutaire. Elle pense, en conséquence, que V. Em. voudra bien permettre à tous les fidèles du patriarcat l'usage des œufs et du laitage pendant le carême prochain. J'ai l'honneur de vous communiquer cet ordre pour votre gouverne.

" Dieu garde V. Exc.

" Secrétairerie des affaires ecclésiastiques de la justice.

" Manuel Antonio Velles Caldeira Castelbranco.
16 Janvier 1836.

## PIÉMONT.

La *gazette d'Augsbourg* publie l'article suivant sous la rubrique de *Frontière d'Italie*, 4 février.

" On mande de Turin que les conférations entre la Sardaigne et le Portugal sont ajournies et qu'il ne reste qu'à remplir quelques formalités pour replacer les relations entre les deux Etats tout-à-fait sur leur ancien pied amical. Le gouvernement portugais ayant pris l'initiative des hostilités, la cour de Turin exige, dit-on, qu'il révoque le premier ses mesures hostiles contre la Sardaigne ; alors elle suivra son exemple.

"Comme les deux cours sont d'accord sur les points capitaux, elles ne manqueront pas de régulariser ce point d'étiquette; aussi peut-on déjà regarder la bonne intelligence comme rétablie entre les deux royaumes.

" Il est probable que bientôt le gouvernement piémontais se réconciliera aussi avec Maroc, et alors la petite escadre qui a été équipée à la hâte dans le port de Gênes pourra bien être désarmée. Ce serait là le meilleur moyen de réfuter les bruits qui ont été répandus sur la destination de cette flottille; car s'il est vrai que la cour de Turin a de la sympathie pour don Carlos, il ne l'est pas moins qu'elle est trop prudente pour s'attirer des embarras en intervenant directement en faveur de ce prince. Don Carlos n'a pas non plus besoin de la coopération de la Sardaigne, qui ne lui serait guère plus utile que ne l'ont été les secours étrangers au gouvernement de Madrid

" Rien n'est plus odieux en Espagne que l'influence étrangère. Don Carlos, comme Ou voit, ne la recherche pas, sans, se insinuent-il déjà dans la Péninsule depuis des années entières. Pour cette raison, tout le monde à Turin est d'avis de le laisser agir tout seul. De cette manière, on croit lui faciliter la victoire, à laquelle, du reste, contribuent beaucoup ses adversaires eux-mêmes par les fautes qu'ils ne cessent de commettre."

## DANEMARCK.

Copenhague, 6 février.—Dans la séance des états du 27, le commissaire royal a annoncé que, par un rescrit du 26, l'assemblée sera dissoute le 20 février. On attend la clôture des états du Holstein pour le même jour. Coux de Schleswig seront convoqués pour le 11 avril.

Rome, 20 janvier.—Nous avons vu ici, il y a peu de jours, un ambassadeur de Portugal, chargé de négocier la reconnaissance de Dona Maria, par notre cour. C'était, dit-on, un négociant natif de Francfort et établi à Strasbourg. Il a été évondoit et a est vu obligé de repartir sur-le-champ.

## SUISSE.

*Le Fédéral* de Genève, du 12 février, contient ce qui suit :

" Les nouvelles qu'ont reçoit de Liestal blâment la conduite des autorités françaises chargées de l'exécution des mesures coërcitives dirigées contre Bâle-Campagne. Il y a quelques jours, un Alsacien grièvement blessé fit appeler en toute hâte un médecin domicilié dans la Campagne de Bâle. Le docteur se mit aussitôt en route, pour porter les secours de l'art au malade qui les réclamait ; mais, arrivé à la frontière, il fut impitoyablement repoussé, parce qu'il habitait une commune du canton de Bâle-Campagne. D'autres médecins, qui voulaient se rendre en France, pour assister des femmes dans les douleurs de l'enfantement, n'ont pu obtenir non plus l'autorisation de franchir la frontière.

☞ Nous trouvons dans les journaux que nous avons reçus par le dernier arrivage de France, la lettre suivante que Fieschi adressa à Me. Patorni, lorsqu'il apprit son arrêt de mort. Nous la publions telle quelle

Mon cher compatriotte
Me Patorni

A huit heure du matin, jais recue mon arêt de mort. Je l'ais entendu lire avec calme, chose non rare chez moi.

Malgre tous les efort de votre eloquence et sans oublie celle de vos autre collegue, le sage Me Pargon, et est honorable Me Chieze d'Estange. Le crimme etait là ; impossible de le blanchir ; mai moi, jetjait à heureux, d'etre entouré de 3 hommes de vettre réputation. Mais le plus qu'il m'afflige, d'avoir lu sur un journal de la Corse, qu'il trouvait à dir, que vous aviez accepté un si p nible mission, et que vous l'avait rempli avecque tant de courage et d'energie et talent, et même vous avait pousse juseque à l'extrême ; que pour vous, je fusi obligé de vous appeller à l'ordre.— Mais malgré tout le bruit, vous avez dit tout ce que vous avez jugé à propaux.

Moi, mon cher Patorni, j'ais aue vivre et je doit savoire mourir. Répondez au journaliste de la Corse en consequence, comme vous jujera à propaux. Je vous autorise de toute mon âmme. Maintenant, parlons d'autre chose au sujet de l'ouvrage entitulé : Procès Fieschi.

L'edicteur a réuni en parti le faux de la premier fureur du peuple, que tôus les journaux ont réuni, d'une manière autant inexact, qu'inflame. L'édicteur, qui aura mn véritablo vie pour mettre à jour sa carrière militaire et civile, sera seulement autorisé par M. Lavocat, car lui est aujourd'hui autorisé par moi ; et pour mon nom et verritable portrait, il en sera de même. Je l'ais autorisé à vandre le tout en faveur et au bénéfice de ma pauvre petite Nina, cette pauvre orfelme que je recommande aux âmes jénéreuse.

Je vous exorte et je vous autorise a publier cet lettre contre mon procé que l'édicteur de la reue Quinque enpoix, n. 57, M. Bourdin, libraire et editeur pour que le public nen soit pas trompé.

Tout a vous. De la prison de Luxemburg, le 16 février 1836.

Votre compatriote, Fieschi.

Cette lettre était accompagnée de deux portraits (ceux de Fieschi et de Nina Lassave), peints par Maurin, lithographiés par Villain et faisant partie de la collection de Mme Delpach. Au bas de celui de Nina Lassave, Fieschi a écrit ces mots :

Oui, c'est le véritable portrait de ma pauvre petite amie Nina. — Oui, c'est celle que ma vie. Donné à " mon compatriote Me Patorni, mon avocat, qui m'a " assisté au débat. Fait à la prison de Luxemburg, " le 16 février 1836. FIESCHI."

Au bas du portrait de Fieschi, on lit ce qui suit :

" A mon courageux défenseur, Me Patorni. Il a " prové qu'il était Corse, en disant toute la vérité, malgré les murmures. FIESCHI."

Paris, 19 Février.

## NOUVEAU DETAILS SUR LES CONDAMNES.

Voici sur les condamnés de la chambre des pairs quelques détails dont nous croyons pouvoir garantir la parfaite exactitude, bien qu'en plusieurs points ils diffèrent d'une manière sensible de ceux déjà donnés par quelques journaux.

Hier matin, à neuf heures, quand le greffier en chef de la cour, accompagné de M. de la Chauvinière, s'est transporté à la prison du Petit-Luxembourg pour lire et notifier aux condamnés Fieschi, Morey et Pepin leur sentence de mort, ces trois condamnés, sans en excepter Pepin, ont manifesté, en apparant leur sort, un calme et un sang-froid également imperturbables.

A quatre-heures, Pepin a reçu la visite de MM. Philippe Dupin et Marie, ses avocats.—L'attitude de cet homme dont l'habitudement les débats avait été si sensible, était alors celle d'une froide et impassible résignation; c'est dans ce sentiment du moins et avec l'expression d'une vive reconnaissance qu'il a paru accueillir les consolations que, dans ce moment suprême, venaient lui apporter ses deux honorables défenseurs, seulement quand il a été question de sa femme et de ses quatre enfans. Pepin a manifesté une émotion que ses conseils ont eux-même partagée. A peine l'avaient-ils quitté, que sa femme et ses jeunes enfans ont pénétré, à leur tour, dans sa prison.

Dans la journée d'hier, Pepin, quoi qu'on ait dit, n'avait fait aucune espèce de révélations, et, à cinq heures du soir, rien n'annonçait qu'il dû en faire. L'entrevue si déchirante de sa famille, et les conseils de la nuit, paraissent aujourd'hui avoir changé cette résolution, et venir en aide à la prophétie de Fieschi, lorsqu'il disait à la cour: "Ne vous découragez point, M. le président, Pepin parlera aussi." Ce matin, en effet, à onze heures moins quelques minutes, Pepin a écrit à M. le président Pasquier pour le prier de se transporter près de lui. M. Pesquier, assisté d'un greffier, s'est rendu aussitôt au Petit-Luxembourg, dans la chambre de Pepin, et à deux heures la mystérieuse conférence durait encore.

Ce soir mille bruits contradictoires ont circulé dans Paris sur la nature des confidences faites par Pepin à M. le président de la chambre des pairs. Selon les uns, Pepin aurait avoué sa complicité dans l'attentat, il aurait révélé une foule de circonstances qui ne laisseraient aucun doute sur sa culpabilité [illegible], mais il n'aurait nommé aucun complice. Selon les autres, il aurait nommé plusieurs personnes; des mandats d'amener et des perquisitions auraient été immédiatement décernés, et déjà exécutés, toujours selon ces bruits, que nous n'entendons nullement garantir, on citait plusieurs arrestations.

Il est inutile de réfuter le bruit généralement accrédité de prétendu transférement des condamnés à la prison de la Roquette, et du projet que l'on prête à l'autorité de faire exécuter l'arrêt, soit à la barrière du Trône, soit sur le boulevard du Temple, théâtre même de l'attentat. Les condamnés n'ont point bougé de la prison du Petit-Luxembourg, d'où, selon toute apparence, ils ne seront extraits que pour être directement conduits au lieu du supplice, non boulevard du Temple ou à la barrière du Trône, comme on l'a dit, mais à la barrière Saint-Jacques, lieu exclusivement affecté par le gouvernement aux exécutions capitales.

Quant au jour de l'exécution, les trois ecclésiastiques qui doivent assister les patiens au moment du supplice, ont été avertis aujourd'hui de se tenir prêts pour demain matin, à huit heures. Néanmoins, cet avis leur ayant été transmis avant la lettre de Pepin à M. le président de la cour des pairs, tout porte à croire, si toutefois les révélations faites par le condamné sont complètement insignifiantes, que ce nouvel incident amènera forcément un sursis quelconque à l'exécution.

Tels sont les faits que nous avons recueillis par nous-mêmes. Ils sont puisés aux sources les plus sûres.— Néanmoins dans une circonstance qui intéresse si vivement le public, il nous a paru convenable de donner les versions des autres journaux. Voici celle du Journal de Paris:

"Hier matin, M. Cauchy, greffier en chef de la cour des pairs, accompagné de M. Léon de la Chauvinière, greffier adjoint, et du directeur de la prison, s'est transporté à la maison de justice du Luxembourg, pour lire aux condamnés leur arrêt. Fieschi était en chemise, cherchant quelques objets dans une malle. "Ah! dit-il en voyant entrer ces Messieurs, jamais homme surpris n'a fait vaillantise," et il leur demanda la permission de s'habiller, pour les recevoir plus convenablement.

"En s'habillant il causa fort tranquillement de l'objet de cette visite, et demanda si l'on avait ménagé ses complices. Quand il eut appris le sort réservé à Morey et à Pepin: "Tant pis, a-t-il dit, Morey est un vieillard et Pepin est un père de famille. Ils sont coupables: mais ma tête suffisait." Quant à lui, il a ajouté qu'il savait d'avance ce qu'on venait lui annoncer, et il a entendu la lecture de l'arrêt avec l'assurance qu'il avait mourrée pendant tout le cours des débats.

"Quelques instans après, les gardiens, ayant cru devoir prendre à son égard les précautions usitées pour les condamnés à mort, enlevèrent les objets qui auraient pu lui servir à se donner la mort, et entre autres une paire de mouchettes dont la pointe était acérée.— Fieschi se révolta à l'idée qu'on pût le soupçonner de vouloir attenter à ses jours. "Vous pourriez bien, dit-il, laisser ici des faisceaux d'armes, que je n'y toucherais pas. Je suis comme je dois mourir, et je veux en faire une mort comme vous n'en aurez jamais vu!

"C'est à tort que plusieurs journaux ont annoncé que M. Lavocat avait demandé la grâce de Fieschi. Ces journaux ont été mal informés."

## CONTINUATION DU PROCES DE FIESCHI COUR DES PAIRS.

Suite de l'audience du 8 Février, 1836.

Me Dupont: N'est-il pas à la connaissance du témoin, qu'en 1831, la femme Petit soit montée un jour chez lui et lui ait dit qu'elle avait entendu Fieschi parler du projet vague et indéterminé d'assassiner sur le personne du Roi, et qu'elle prie M. de Caunes de faire monter Fieschi pour le ramener à de meilleurs sentimens? Est-ce que Fieschi n'a pas été admonesté par M. de Caunes?

M. de Caunes: Cette circonstance ne se reproduit pas à moi avec netteté. Cependant je me rapelle que la femme Petit avait l'habitude de débiter des nouvelles sans aucun fondement, et c'était en 1831, je me souviens en elle. Fieschi, lorsque je lui parlais de ce qu'elle monta, l'air effaré, et me dit: "Monsieur, il y a un complot. Monsieur, on veut se battre, Monsieur, Fieschi sera là-dedans." Je lui dis que j'étais habitué à entendre de ces choses-là, et que je la prisais de ne plus m'en parler. A quelque temps de là, je dis à Fieschi: "Vous avez donc fait croire à votre femme qu'il y aurait du train? Non. Qu'est-ce que dit donc votre votre femme? Ah! ma femme a bavardé — Vous avez envié d'être employé: eh bien! je vous previens que si l'on vous trouve dans quelque émeute, dans quelque tapage c'est une affaire faite; et si vous entrez dans quelques complot, nous ne nous verrons plus." Fieschi se retira en me disant qu'il entendait fort bien, et qu'il préférait ma confiance à toute espèce de participation à un complot.

Me Dupont: Quand un accusé vient dire à un autre accusé: "C'est vous qui m'avez donné la pensée du crime." il est du droit de ce dernier d'examiner si celui qui l'accuse n'a pas eu cette pensée antérieurement à l'époque où ils se sont trouvés en rapport l'un avec l'autre. Je supplie M. de Caunes de bien rappeler ses souvenirs, et je lui demanderai si ce n'est pas le mot *assassinat* contre la famille royale que la femme Petit a prononcé?

M. de Caunes: La femme Petit m'a parlé d'assassinat; mais Fieschi n'a pas confirmé cela. Je lui ai donné une admonestation générale, mais sans entrer dans aucun détail.

Fieschi: Je n'ai jamais parlé à personne de complot. Si j'en ai parlé, c'est lorsque je l'ai fait. Ce n'est que la circonstance qui m'a jeté dans le désespoir. Je prierai M. de Caunes de dire combien je gagnais par jour à l'aqueduc d'Arcueil.

M. de Caunes: Trois francs.

Fieschi: C'était 4 fr. 25 c. et 2 sous pour la goutte.

M. le Président (à Fieschi): Vous rappellez-vous de la conversation que M. de Caunes eut avec vous?

Fieschi: Oui, il craignait que je ne me fourrasse avec ces gens-là. Je n'avais pas envie de tuer le Roi, moi, ce n'était pas mon goût.

Me Dupont (au témoin): La femme Petit n'a-t-elle pas plusieurs fois tué de sa bouche sur Fieschi pour l'empêcher de se joindre à des mouvemens insurrectionnels?

M. de Caunes: Le 3 juin, elle s'est jointe à moi pour l'empêcher de ressortir et lui faire passer la nuit au moulin.

En se retirant, M. de Caunes passe tout près de l'accusé. Fieschi se précipite sur sa main, il la serre avec transport et les larmes aux yeux.

M. Bruneau, officier supérieur en retraite, chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'Honneur, se présente la tête à moitié couverte d'une calotte d'argent qui cache d'honorables blessures au crâne. Je connais, dit-il, Morey qui a travaillé pour moi, et je l'ai connu sous les rapports les plus favorables. Rien n'égale la surprise que j'ai éprouvée en apprenant qu'il était compromis dans l'attentat. En voyant son nom, je ne voulais pas en croire mes yeux, car je m'en fie jamais aux journaux. (On rit.) Je fus chez lui, et j'appris que ce n'était que trop vrai. Je ne pouvais y croire encore, car peu de temps avant l'anniversaire des trois jours, je l'avais rencontré, et il m'avait dit : Eh bien! adieu-nous l'amnistie! Je lui dis : J'en ai bon espoir. Alors, reprit-il, le Roi n'ira pas à cheval à la revue du 28, il y sera porté en triomphe. Permettez-moi d'ajouter, M. le président, qu'il est à ma connaissance qu'à l'époque de l'invasion, Morey se trouvant à Dijon, sauva des brutalités d'un soldat étranger une femme qui allait être violée. Morey plongea son sabre dans le ventre de cet étranger.

En juillet, Morey s'est conduit en homme d'honneur et a sauvé plusieurs gardes royaux de la fureur populaire. En juin 1835, il secourut un sous-officier blessé par les insurgés. Ce sous-officier était grièvement blessé à l'œil. Il l'a pris sous sa protection, parce que des bandits voulaient l'assassiner ; il l'a conduit lui-même à l'hôpital. Dans la journées d'avril, il s'est aussi très bien comporté ; on l'a toujours vu partout.

Maintenant, M. le président, je vous demanderai la permission de voir ce scélérat de Fieschi, qui a tué tant de monde. Permettez-moi de le regarder en face.

Fieschi (se soulevant et à demi-voix): C'est bien facile, retournez-vous.

M. Bruneau : Je suis bien sûr que je ne l'ai jamais vu dans les émeutes se battre, comme il le prétend, contre les insurgés.... J'y étais moi, dans la journée du 5 juin, je me trouvais dès le point du jour au convoi du général Lamarque, comme officier supérieur de la garde municipale, avec M. Dulac ancien camarade ; nous avons attaqué les barricades, j'ai reçu une balle au pied. Je serais bien aise de voir si je reconnaitrais ce Fieschi.

M. le Président : Fieschi, levez-vous.

M. Bruneau : Je ne me rappelle pas l'avoir vu.

Fieschi (en ricanant) : C'est pas ma faute si ce Monsieur n'a pas de mémoire; il a la tête fêlée. (Tous les regardes se portent sur le cercle d'argent qui entoure la tête du témoin.)

M. Bruneau (avec chaleur) : Oui, j'ai eu la tête fêlée, mais c'est à Wagram ; ce n'est pas en combattant parmi les insurgés dans les émeutes, ni en faisant écliter une machine infernale...J'ai bonne mémoire...Je demande si Messieurs les officiers de la garde municipale ici présens me reconnaissent.

M. Vayron, imprimeur en taille-douce, rue de la Cadale : J'ai connaissance que M. Morey avait proposé plusieurs décorés de juillet de se réunir pour célébrer dans un repas l'anniversaire des journées de 1830.

M. le Procureur-Général : N'avez-vous pas servi de témoin pour procurer un passeport à Bescher.

M. Vayron : Oui. Monsieur.

M. le Président : Vous étiez de la Société des droits de l'homme et président de la section des *Gueux*.) Sensation.)

M. Vayron : Ce nom de *gueux* vient malheureusement de ce que le jour de l'installation de la section dont j'étais le chef, on a chanté la chanson de Béranger dont le refrain est : *Les gueux, les gueux, sont des gens honnêtes!* Le surnom nous en est resté, et cela nous fait le plus grand tort, il semblait que nous fussions des hommes avec des bras rouges, retroussés jusqu'au coude.

M. le Président: Il y avait aussi dans votre société la section de *Louvet* et la section de *Marat*.....Vous pouvez vous retirer.

M. Mathieu, entrepreneur : Avant de faire ma déposition, je désirerais voir l'accusé Fieschi ; parce que l'importance de ma déposition dépendrait peut-être de la reconnaissance que je ferais de Fieschi.

M. le Président ; Faites votre déposition ; vous retournerez ensuite du côté de l'accusé.

M. Mathieu : J'ai cru le reconnaître d'après une lithographie qui le représente, pour l'homme que j'ai vu au café Français, rue Saint-Antoine, en 1832. Je me trouvais à ce café avec M. le général Alix, que j'entretenais d'un nouveau système de bouches à feu dont je suis l'inventeur. Cette conversation fut écoutée par un homme qui me demandait avec un officier piémontais réfugié. Il est possible qu'on ait profité de l'explication de mon système pour construire la machine de Fieschi.

M. le président: Vous devez connaître la machine de Fieschi; elle a été décrite part nut: au surplus, la voilà...

M. Mathieu : Quelque temps après l'attentat, j'allai ch